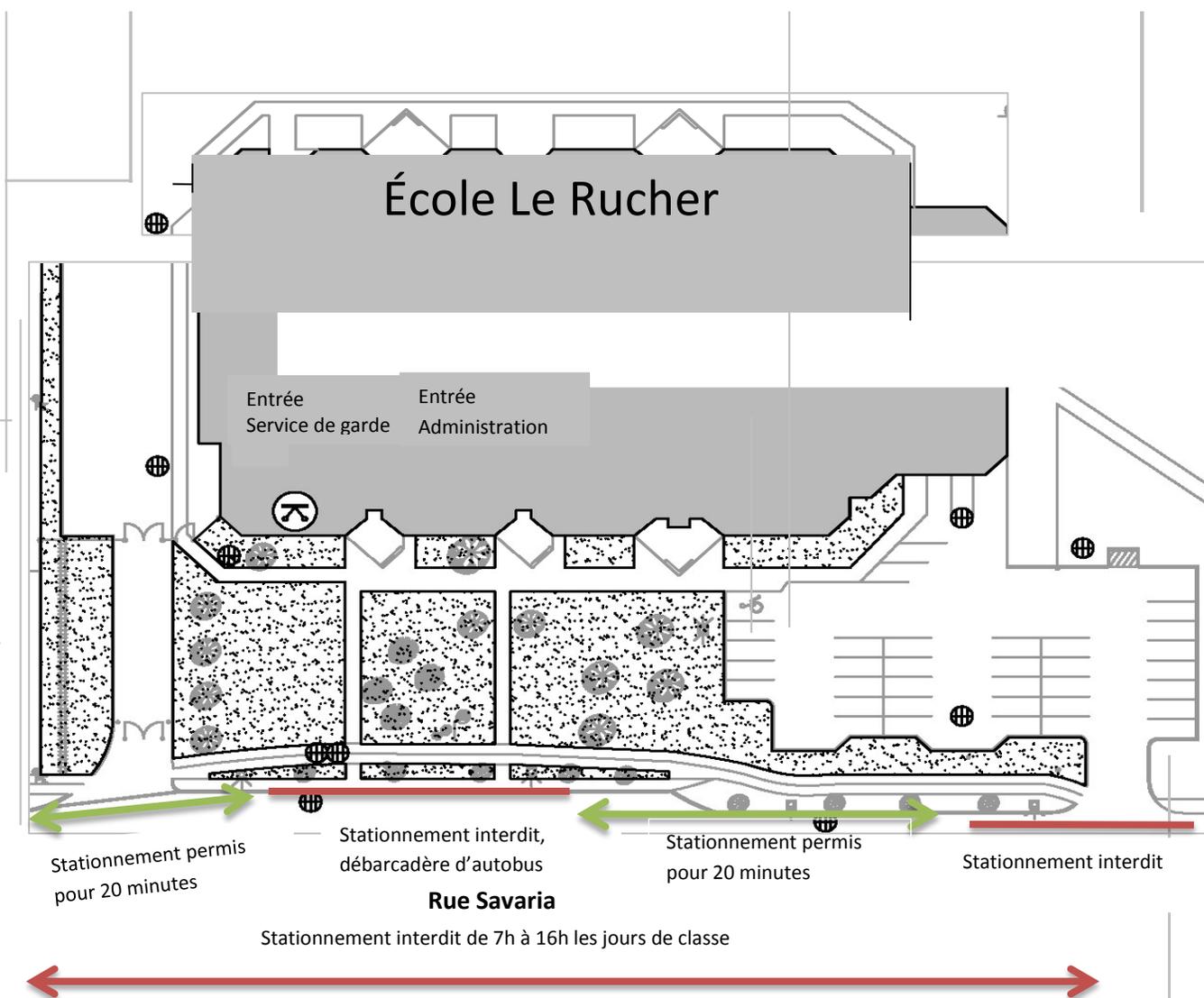


SÉCURITÉ AUX ABORDS DE L'ÉCOLE LE RUCHER

La signalisation aux abords de l'école sert à assurer la sécurité de vos enfants. Nous observons que certains parents font tout de même des manœuvres dangereuses dans cette zone. Nous vous demandons de ne pas faire de virage en U ou de tourner dans les entrées de maisons privées ou dans l'entrée du stationnement de l'école. Vous pouvez faire le tour par les rues avoisinantes. Nous vous suggérons de déposer les enfants aux intersections où sont situées les brigadières, ainsi vous éviterez la file de voitures stationnées. Aussi, nous vous rappelons qu'il est interdit de faire descendre les élèves du côté opposé de l'école ou dans la zone du débarcadère d'autobus. C'est une question de sécurité pour vos enfants. Merci de votre précieuse collaboration



Pour une période plus longue que 20 minutes ou si les aires de stationnement permis sont complètes, veuillez stationner sur les rues adjacentes à l'école, soit les rues Décarie et de la Coulée.